

Conditions générales du refuge de Bonavau



Réservation et annulation

En montagne, il est difficile de tout planifier et de pouvoir s'y tenir étant tributaire des conditions météorologiques. Toutefois, il appartient au randonneur/visiteur de **s'informer et d'informer à temps le refuge de tout renvoi, annulation ou modification** de course.

- 1) Une réservation est réputée ferme, autant sous forme écrite qu'orale. Elle est valable seulement avec la confirmation du refuge. A chaque réservation confirmée, les conditions générales de la cabane entrent en vigueur.
- 2) Tous désistements, annulations, variations dans le nombre de participants doivent obligatoirement être annoncés par le visiteur, au plus tard à 48 heures avant la date d'arrivée de la réservation effective. Ceci est valable pour les groupes également.
- 3) Les modifications ou renoncements aux places réservées, non annoncées ou annoncées hors délais, ainsi que la non-présentation sans avertissement, sont soumis à un dédommagement. La cabane est autorisée à facturer l'entier du montant pour la nuitée et la subsistance.
- 4) Le refuge se réserve le droit de demander un acompte de 30% pour toute réservation et à conserver le montant de l'acompte en cas de non-respect des conditions d'annulation.

Devoir de légitimation

- 5) Les tarifs pour les guides/accompagnateurs de montagne ne sont accordés que sur présentation d'une carte dont la validité demeure en cours.
- 6) Les tarifs jeunes et enfants requièrent la présentation des légitimations (carte d'identité, carte d'étudiants, ...) correspondantes dont la validité demeure en cours.
- 7) Le Refuge de Bonavau étant un refuge privé, les cartes des membres des différents Clubs Alpains ne bénéficient pas de rabais.



Prix et paiement

- 8) Tous les prix du refuge s'entendent en franc suisse (CHF), le cas échéant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) y comprise.
- 9) Toutes modifications de prix demeurent réservées.
- 10) Le refuge se réserve le droit de demander un acompte et de retenir des frais de traitement de dossier pour toutes annulations annoncées.
- 11) Le refuge accepte **les paiements en francs suisse et Euros**. Le cas échéant par TWINT ou virement bancaire (copie de la carte d'identité/passeport et adresse sont obligatoires). Un supplément de chf. 5.- à 10.- (selon montant) sera retenu pour tout paiement avec un compte étranger pour les frais bancaires.

Exclusion de la responsabilité

- 12) Toutes les informations écrites ou orales (par ex : conditions de course, renseignements sur les itinéraires, conditions météorologiques, etc...) sont données par le refuge, avec la plus grande attention. Toutefois, les responsables du refuge ne peuvent pas garantir ces informations. Toutes les décisions concernant la course, l'itinéraire, etc... sont sous la responsabilité du randonneur/visiteur. Toute responsabilité civile de la part des responsables du refuge, pour des dommages de toutes sortes qui pourraient s'en résulter de l'utilisation de ces informations et conseils par le client, est exclue. Les **spécifications alimentaires doivent être annoncées à la réservation et à l'arrivée au refuge, faute de quoi il en sera de la responsabilité du/des randonneur/s**.

